# Bonjour Valois

MAGAZINE d'INFORMATION du VALOIS

N°1 - Mai 2012

## 2 ans, 200 000 entrées Les chiffres du succès pour le Centre aquatique du Valois

*« Bonjour Valois, une nouvelle formule plus proche de vous »,*

**Arnaud FOUBERT**

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Maire de Crépy-en-Valois

www.cc-paysdevalois.fr

ÉDITORIAL

Chères Valoisiennes, chers Valoisiens,

J'ai le grand plaisir de vous présenter la nouvelle formule de la lettre aux habitants du Pays de Valois : ***Bonjour Valois.*** Ce magazine d'information intercommunale remplace *Valois la lettre,* dont le premier numéro était sorti en 2003.

De nombreux changements sont au programme de cette nouvelle édition, parmi lesquels un format plus illustré et une fréquence améliorée.

C'est maintenant trois fois par an, que les 16 pages de ce nouveau magazine vous parleront de notre territoire du Pays de Valois. Autour d'un dossier, plusieurs rubriques vous informeront notamment sur l'actualité de la Communauté de Communes, sur l'économie du territoire, les politiques environnementales, les animations culturelles et touristiques… Bref, tout ce qui fait la vie du Pays de Valois.

***Bonjour Valois*** répond aussi à l'envie de vos élus de bien vous informer. Leur fonction élective les oblige à faire des choix, parfois critiqués, mais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Le magazine d'information du Valois vous expliquera le pourquoi de telle ou telle décision prise et quel est son intérêt pour la population.

Je tiens à remercier tous ceux qui y ont contribué et le feront vivre.

Je vous laisse découvrir ce numéro 1 et j'espère qu'il vous plaira.

Bonne lecture !

**Arnaud FOUBERT**

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Maire de Crépy-en-Valois

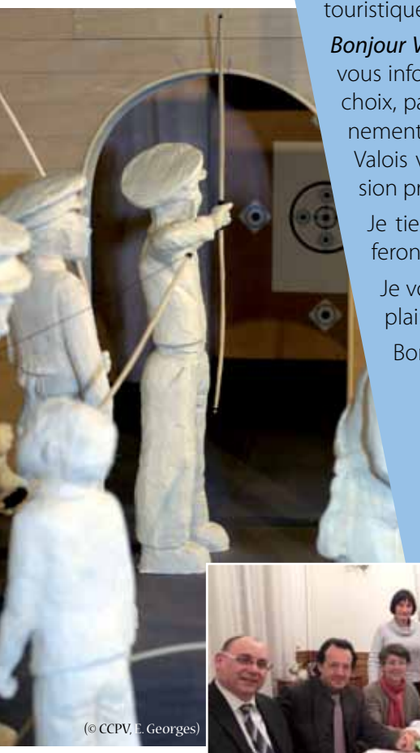

(© CCPV, E. Georges)

***Bonjour Valois*** vous présente en image les membres de son comité éditorial, en pleine réunion de rédaction.

*Assis, de g. à d. :* le président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, **Arnaud FOUBERT**, et les 5 vice-présidents de la CCPV : **Philippe BOULLAND**, **Anne-Sophie SICARD**, **Hubert BRIATTE**, **Benoit HAQUIN** et **Guy-Pierre de KERSAINT**.

*Debout, de g. à d. :* **Anne-Claire CHOQUER**, directrice générale des services de la CCPV et **Daniel LÉGER**, président de la commission communication.

Absente sur la photo : **Caroline GUÉRIN**, responsable du service de la communication de la CCPV. (© CCPV, C. Guérin)

Bonjour Valois
MAGAZINE d'INFORMATION du VALOIS
N°1 - Mai 2012

## SOMMAIRE

ACTUALITÉ 3 › 5
ÉCONOMIE 6 › 7
DOSSIER 8 › 10
ENVIRONNEMENT 11 › 12
CULTURE, PATRIMOINE TOURISME, LOISIRS 13 › 15
VIVRE ICI 16

*Surveillez votre boite aux lettres !*

***Bonjour Valois*** est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive parfois que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : **communication@cc-paysdevalois.fr** ou au **03 44 98 30 10**

Bonjour Valois
MAGAZINE d'INFORMATION du VALOIS

37, bis rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 61 58 91 92 - Fax : 03 44 87 67 81
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr
Directeur de la publication : Arnaud FOUBERT
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

**Comité éditorial :** Philippe BOULLAND, Hubert BRIATTE, Anne-Claire CHOQUER, Arnaud FOUBERT, Caroline GUÉRIN, Benoît HAQUIN, Guy-Pierre de KERSAINT, Daniel LÉGER, Anne-Sophie SICARD

© Photos de couverture : Centre aquatique (© Vert Marine)
Arnaud FOUBERT (© CCPV, photosreportage.com)
Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires
N°ISSN en cours



TERRITOIRE

ACTUALITÉ

# *Les évolutions de territoire en Pays de Valois :* **un projet à 10 ans**

**Le Projet de territoire a été voté à une large majorité.** Le 26 janvier 2012, le Conseil communautaire de la CCPV se réunissait en séance extraordinaire. Il s'agissait de se prononcer sur les orientations 2012-2022 proposées dans le cadre du Projet de territoire (outil d'application du SCoT, document d'orientation générale[1]). Les élus ont largement voté pour ces orientations.

**Un long travail de réflexion, 1 an 1/2 aura été nécessaire pour construire ce projet.**

**Avril 2010,** les membres du Bureau communautaire se réunissent autour d'une question simple : quels thèmes retenir pour les 10 ans à venir ? Le Bureau identifie ceux qui seront le projet de la Communauté de Communes jusqu'en 2022 : Développement économique / Transport / Tourisme / Eau / Urbanisme / Culture.

**Novembre 2011,** les contours du projet sont tracés. Il aura fallu plusieurs séances de travail réunissant élus et techniciens des services de la CCPV.

**Les 3 éléments moteurs du Projet.** Développement économique, Transport et Tourisme seront la locomotive du Projet. Pour cela, la CCPV s'est donné plusieurs objectifs :

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- favoriser la croissance des entreprises existantes,
- accueillir de nouvelles entreprises.

### TRANSPORT

- faciliter les échanges,
- offrir aux habitants un accès plus facile aux gares, aux zones d'emploi et d'activité, aux équipements intercommunaux ainsi qu'aux professionnels de santé.

### TOURISME

- mettre en valeur la richesse du patrimoine du Pays de Valois.

La CCPV tient à valoriser et à faire reconnaitre le Pays de Valois. Pour cela, elle souhaite construire une image forte, attractive et dynamique pour développer de nouvelles activités de loisirs, et, bien sûr, élargir les possibilités d'accueil et d'hébergement.

1 : plus d'info sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : **www.cc-paysdevalois.fr**

**Les 3 autres thèmes**

### L'EAU

Elle est une condition incontournable au développement du territoire. Le point capital de ce thème pour la CCPV : sécuriser les approvisionnements (en connectant les réseaux).

### L'URBANISME

Pour garantir la cohérence de l'aménagement du territoire, la CCPV veillera à suivre les grands axes du SCoT et s'assurera de la compatibilité des documents d'urbanisme communaux.

### LA CULTURE

Après le diagnostic de l'offre culturelle existante, la CCPV proposera, à validation des élus, une démarche culturelle pour ses habitants.

**Et maintenant ?** En 2012, un certain nombre d'études sont lancées sur des thèmes variés. Il s'agit, dans un premier temps, d'en tester la faisabilité. 2013 devrait voir le démarrage d'actions concrètes sur ces thèmes du Projet de territoire.

**Vous avez une question ?** Envoyez un message : **projetdeterritoire@cc-paysdevalois.fr**

# *Enfin un dénouement heureux pour* le site industriel Case-Poclain de Crépy

*« 8 ans après sa fermeture, c'est une collaboration public/privé qui va le ramener à la vie. »*

**À la fin du mois de janvier de cette année, la CCPV, la ville de Crépy-en-Valois et un industriel belge, Punch Metal, ont signé la promesse de vente du site CNH France. Alors qu'il employait près de 800 salariés dans les années 1990, le site n'en comptait plus que 125 à sa fermeture en 2004.**

Le bâtiment racheté par la CCPV et la mairie de Crépy-en-Valois accueillera le siège de l'instance intercommunale. (© CCPV, C. Guérin)

L'intérieur du bâtiment est en très bon état. L'aménagement sera pensé par un architecte afin d'optimiser l'implantation des bureaux de la CCPV. (© CCPV, C. Guérin)

## L'interco, la ville et l'industriel belge, trois partenaires pour redynamiser le site.

Parce que le propriétaire souhaitait vendre la friche dans sa globalité, une collaboration a été nécessaire entre les collectivités locales et l'industriel. La promesse de vente a été signée fin janvier.

La CCPV et la ville de Crépy-en-Valois achètent l'espace des anciens bureaux, Punch Metal le terrain et les entrepôts. L'industriel avait déjà racheté, en novembre 2011, la société Juy SA, voisine de Case-Poclain. Un achat à double visée qui permettra à l'industriel de développer son activité tout en créant 300 emplois d'ici à trois ans.

## La CCPV déménage !

Depuis 15 ans à Nanteuil-le-Haudouin, la CCPV s'installera donc dans ses nouveaux locaux à la mi 2013. Avec les années, la CCPV s'est développée et les bureaux administratifs de Nanteuil sont devenus trop petits. De plus, ils ne peuvent répondre aux normes d'accessibilité de tout établissement recevant du public.

Ce déménagement permettra à la CCPV de réunir ses 3 sites sur un seul. Plus de confort donc pour les personnels et le public.

Le 7 février dernier, Guido DUMAREY, le nouveau patron de Juy SA, a fait visiter son entreprise crépynoise à Arnaud FOUBERT, président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois. (© Mairie Crépy-en-Valois)

**Un coup d'œil aux travaux ?**

À partir de septembre 2012, vous pourrez suivre en images l'avancée des travaux sur le site internet de la CCPV :

**www.cc-paysdevalois.fr**

La friche ne restera pas déserte bien longtemps. D'ici à trois ans, ce sont 300 salariés qui feront revivre le site. (© CCPV, C. Guérin)



# *Nouveaux élus à la CCPV* Trois élus ont rejoint l'équipe de la CCPV à la fin de l'année 2011

## Anna MORIN

© AM

Élue municipale d'Ermenonville depuis 2008, elle est déléguée communautaire du Pays de Valois. Elle a été élue membre du Bureau de la CCPV le 15 décembre 2011.

Active dans plusieurs associations de défense des sites et du patrimoine (Association des Poteaux des Trois Forêts, Association de défense du site d'Ermenonville) et caritatives (Lions club de Crépy-en-Valois), elle s'implique également beaucoup dans l'univers cynégétique.

Ermenonvilloise depuis bientôt 25 ans, elle est mariée et mère de deux enfants.

Après avoir été directrice d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, elle est aujourd'hui assistante de direction de l'aérodrome du Plessis-Belleville.

## Guy-Pierre de KERSAINT

© CCPV, A. Pitet

Maire de Versigny, membre du Bureau de la CCPV depuis 2008, il a été élu le 15 décembre 2011 vice-président chargé de la culture, des services à la population et aux communes ainsi que des associations.

Gestionnaire d'un monument historique (le château de Versigny), il est délégué départemental de La Demeure historique (association des monuments historiques privés). La culture, l'organisation d'événements, la protection du patrimoine public et privé sont ses domaines d'intervention.

Marié et père de trois enfants, il est, à 49 ans, directeur des assurances en charge de la clientèle privée d'un groupe bancaire international.

## Richard KUBISZ

© RK

Récemment élu maire de Péroy-lès-Gombries, il succède à cette fonction à Jean-Claude NAU, décédé en septembre 2011.

D'abord conseiller municipal de 2001 à 2008, il devient premier adjoint au maire puis, à l'issue des élections municipales partielles de la fin 2011, il occupe le fauteuil de premier magistrat de cette commune de 1 000 habitants. Délégué communautaire, il siège au Conseil de la CCPV.

42 ans, marié, père de deux garçons, il vit à Péroy-lès-Gombries depuis 1997.

Il est, pour la compagnie Air France, expert aéronautique (A330/340).

À RETENIR

# *Coup de propre sur* les gymnases

**Parmi les équipements sportifs gérés par la CCPV, quatre gymnases, utilisés par les collégiens pour les cours d'éducation physique, font l'objet d'un grand coup de propre. Depuis quelques semaines leurs gardiens y travaillent avec énergie.**

Les gymnases Marcel Pagnol de Betz, Jules Michelet et Gérard de Nerval de Crépy-en-Valois ainsi que Marcel Villiot de Nanteuil-le-Haudouin sont gérés par la Communauté de Communes.

Chaque site reçoit les collégiens 42 heures par semaine. Alors forcément, ça s'use, ça s'use… Pour maintenir un accueil de qualité, les gardiens, sous la direction de Jean-Louis DÉMAREZ, responsable des services à la population à la CCPV, s'emploient ensemble à donner un coup de jeune à leurs sites respectifs. Ils nettoient, rangent, repeignent les locaux (entrée, salle, vestiaires). Nos jeunes sportifs apprécieront certainement le travail de cette équipe solidaire et efficace.

De gauche à droite : Bernard DUMAY (Betz), Philippe TESSIER (Nanteuil-le-Haudouin), Laurent RIBOULET (Crépy-en-Valois, Gérard de Nerval), Anthony RENAUX (technicien CCPV) et Jean-Louis DÉMAREZ. Absent sur la photo, Roland BARBIER (Crépy-en-Valois, Jules Michelet). (© CCPV, C. Guérin)

Les grilles sont repeintes, ainsi que les portes d'entrée, les vestiaires, les piliers ou encore les menuiseries intérieures. (© CCPV, M. Cartigny)

# *Tout faire* pour les créateurs d'entreprise

## Pour un territoire dynamique et énergique

**Pour doper l'activité économique sur son secteur, la Communauté de Communes du Pays de Valois veut donner toutes leurs chances aux créateurs d'entreprise.**

**- Aide**

**- Accueil**

**- Coups de pouce…**

**… elle entend mener une politique ambitieuse au service de ceux qui seront les nouveaux acteurs de l'économie locale. Pour cela, elle se donne les moyens d'attirer les créateurs, les entrepreneurs, les investisseurs.**

En 10 ans, elle a mis en place des outils d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise :

- Développement d'un partenariat avec la plate-forme Oise-Est Initiative (prêts d'honneur à taux zéro) et la MIEF (Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et Mission Locale). *www.senlis.maison-emploi-formation-oise.fr*
- Création d'une pépinière d'entreprises (EVE) au Plessis-Belleville
- Construction d'un Bâtiment Industriel Locatif à Crépy-en-Valois

La pépinière est installée sur un plateau de 400 m². Les espaces communs, comme ici le hall d'accueil, sont des lieux d'échanges et de rencontres. (© CCPV, C. Guérin)

**La pépinière EVE en chiffres :**

**2000 :** année d'ouverture

**41** entreprises hébergées depuis sa création

**86** emplois créés

**La pépinière Espace Valois Entreprendre (EVE)**

Créée en 2000 au Plessis-Belleville, elle compte aujourd'hui 13 bureaux sur un plateau de 400 m².

## Une pépinière et des pépins

**Qu'est-ce qu'une pépinière d'entreprises ?**

C'est un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement de jeunes structures en création. Avec son aide, ces "pépins" pousseront jusqu'à devenir tout à fait autonomes.

Elle propose une aide active avec :

- un faible loyer (240 euros par mois) ;
- un bureau équipé (environ 20 m² avec les branchements téléphone et internet) ;
- les compétences réunies de 3 personnes à la disposition des pépins pour répondre à leurs demandes et pour les accompagner tout au long de leur création ;
- un secrétariat ;
- des moyens matériels (imprimantes, photocopieur, fax, …) ;
- l'organisation d'ateliers thématiques (comptabilité, recrutement, …) ;
- des échanges quotidiens avec les autres créateurs hébergés.

La durée de l'hébergement est de 2 ans, renouvelable pour 1 an, 2 fois.

**Comment faire pour intégrer la pépinière d'entreprises ?**

Vous venez de créer votre entreprise et vous avez moins d'un an d'activité, vous sortez d'une couveuse (voir encadré), vous pouvez demander à intégrer la pépinière EVE.

- Contactez la pépinière (03 44 60 68 68).
- Vous aurez à présenter un dossier sur votre projet. Pour cela, vous recevrez l'aide du service développement économique de la CCPV.
- Dès le dépôt de votre dossier, un comité se réunira pour étudier votre projet. Vous le présentez vous-même et vous obtenez une réponse en fin de journée.

(© CCPV, C. Guérin)

*« La pépinière d'entreprises EVE est un véritable atout pour ceux qui démarrent une nouvelle activité. L'accompagnement qui y est proposé, en plus de l'hébergement, est une valeur ajoutée très appréciable. »* Anne-Sophie SICARD, vice-présidente de la CCPV en charge du développement économique.

### Les autres structures d'accompagnement aux jeunes créateurs

**- La couveuse d'entreprises**

Il s'agit d'un **hébergement juridique** qui va vous aider et vous conseiller avant de créer votre entreprise. Vous pourrez, par exemple, tester votre marché avec son aide avant toute création. Elle vous permet de garder votre statut juridique antérieur ainsi que vos droits. ***Par exemple,*** si vous êtes demandeur d'emploi, vous le resterez, avec tous vos droits, pendant toute la durée de votre accueil.

**- L'hôtel d'entreprises**

Il accueille des entreprises en développement (plus de 3 ans) qui peuvent, éventuellement, sortir d'une pépinière. Il s'agit d'un service d'**hébergement locatif** à tarif préférentiel (de 1 à 2 ans d'hébergement).

**- Le portage salarial**

La société de portage offre un appui administratif (facturation, calcul des charges sociales, établissement du bulletin de paie…) qui permet d'accompagner le créateur dans son projet tout en lui maintenant un statut de salarié. Elle est une solution sécurisante avant de se lancer réellement dans la création d'entreprise.

Toutes ces structures sont des aides, des soutiens à la création ou à la reprise d'entreprise. Leur présence auprès du créateur d'entreprise ne peut donc être que momentanée.

### Plus d'information sur la pépinière :

ESPACE
VALOIS ENTREPRENDRE
Centre d'affaires EGB
5, av. Georges Bataille
60330
LE PLESSIS-BELLEVILLE
Tél. : 03 44 60 68 68

pepiniere@cc-paysdevalois.fr

www.espace-valois-entreprendre.fr



## Un ancien "pépin" nous raconte son expérience

**Baudouin des COURTILS,** ***dirigeant de Abscisse Partners***

***Bonjour Valois : Comment avez-vous connu la pépinière EVE ?***

**Baudouin des COURTILS :** *J'avais intégré la pépinière l'année de sa création pour un autre projet. J'y suis resté un an mais mon projet n'a pas fonctionné. En 2004, j'ai créé une société de portage salarial avec 3 associés. J'ai réintégré la pépinière avec ce nouveau projet, Abscisse Partners.*

***BV : Que cherchiez-vous à la pépinière ?***

**BdC :** *Je connaissais déjà la pépinière et son mode de fonctionnement. Je savais que je pouvais y trouver un bureau à loyer modéré pour limiter mes charges en début d'activité. Il y avait aussi de gros avantages logistiques : accueil, secrétariat, documentation… Après mon hébergement à la pépinière, j'ai pu trouver un bureau au centre EGB (Espace Georges Bataille). J'ai donc gardé la même adresse. C'est un véritable avantage : pas de changement administratif, pas de perturbations pour mes clients.*

***BV : Qu'est devenue Abscisse Partners ?***

**BdC :** *La société s'est développée, elle compte aujourd'hui 3 sites : un bureau dans l'Oise (centre d'affaires EGB), un à Paris et son siège social situé à Sèvres.*

*Sur l'année nous travaillons avec 30 à 50 « portés » tous dans le secteur de la prestation de services au sens large (conseil, immobilier, informatique,…). Nous espérons développer cette activité tout en gardant une taille limitée pour ne pas réduire notre qualité de services.*

(© BdC)

ABONNEMENT

## Pour vous : **l'économie du Valois en version électronique**

Le 3e numéro de la lettre d'information électronique ***« Développement économique du Pays de Valois »*** vient de paraître.

Pour ne rien rater de l'actualité économique de votre territoire, abonnez-vous :

**www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php**

VOTRE CONTACT

# *Envie de vous lancer ?* Ouvrez votre société dans le pays de Valois !

***Un interlocuteur privilégié, un guichet unique pour vous accompagner***

## L'équipe du service développement économique de la CCPV vous accueille et vous informe gratuitement

> Qualification de votre besoin,

> Recherche de solutions (implantation, financement…),

> Mise en relation avec des partenaires.

## Elle vous conseille sur les méthodes les plus adaptées pour vous lancer ou vous développer.

**N'attendez plus, contactez-les : Tél. : 03 61 58 91 90**

**economie@cc-paysdevalois.fr**

**L'équipe éco de la CCPV (de g. à d.) :**

**Éloïse COUTEAU,** *chargée du pôle création et reprise d'entreprise*

**Julie MAHÉ,** *responsable du service*

**Isabelle VINCENT,** *collaboratrice*

(© CCPV, A. Pitet)

# 2 chiffres pour le Centre aquatique du Valois

© Vert Marine

# 2 ans, 200 000 entrées ! *Une belle réussite.*

***Ouvert il y a 2 ans, le 6 avril 2010, le Centre aquatique intercommunal du Valois connaît un vif succès. Valoisiens, Axonais et même Franciliens, grands et petits viennent en nombre profiter des joies de la natation.***

La barre des 200 000 entrées a été franchie. Nos élus se félicitent d'avoir initié le projet.

## Des bassins pour tous les plaisirs

Qu'ils soient amateurs ou confirmés, tous les nageurs trouvent leur bassin :

Pour les sportifs, un 25 mètres et 8 couloirs…

Pour ceux qui viennent s'amuser, des hydrojets massants, des bains bouillonnants et une rivière.

Et pour les petits, la pataugeoire.

**Pour se maintenir en forme, un espace dédié au fitness et au bien-être :**

- une trentaine d'appareils de cardio-training et de musculation,
- deux saunas (à 75° et à 85°), un hammam, un jacuzzi,
- un espace de repos donnant sur une terrasse privative.

Le Centre aquatique bénéficie également d'un solarium et de superbes espaces verts.

## Particuliers, scolaires, associations

Ils sont nombreux à se partager l'espace. Ouvert 7 jours sur 7 toute l'année, le Centre reçoit une clientèle très large. Les particuliers, abonnés ou non, viennent seuls ou en famille.

Les scolaires reçoivent des cours de natation chaque semaine. 66 classes en 6 demi-journées.

Enfin, 4 associations sportives se retrouvent sur le site : natation, plongée, triathlon et Retraite sportive.

## Des activités variées, adaptées à tous les publics

**Différents types d'activités sont proposées :**

- pour les enfants, les bébés nageurs, le jardin aquatique de 4 à 5 ans, l'école de natation à partir de 6 ans,
- pour les adultes, l'activité phare, l'aquagym, sous différentes formes : aquagym douce, aquagym traditionnelle ou aquagym tonic.
- et, enfin, pour l'aquabike, le Centre aquatique a investi dans des vélos qui en font l'activité la plus demandée à ce jour (30 minutes de cours pour des groupes de 20 personnes maxi).

30°C pour l'eau du bassin ludique qui propose bains bouillonnants, jets massants et nage à contre-courant. (© CCPV, C. Guérin)

La pataugeoire fait le bonheur des plus petits. (© CCPV, C. Guérin)

Des soirées thématiques sont organisées plusieurs fois par an. L'amusement est toujours au rendez-vous. (© Vert Marine)



IMPORTANT

**Le Centre est accessible dans sa totalité aux personnes à mobilité réduite.**

## Des animations régulières

Au Centre aquatique, il se passe toujours quelque chose. Organisées par le Centre ou par les associations, soirées et compétitions ont rythmé l'année 2011.

Six soirées thématiques au succès sans faille : zen, tropicale, beach, dance floor…

Compétitions d'aquathlon, interclubs régionaux de natation …

Le bassin 8 couloirs permet d'accueillir des compétitions sportives officielles.

Image insolite : le bassin sportif sans eau ! Deux semaines de fermeture au total dans l'année sont nécessaires pour vidanger les bassins. (© CCPV, J-L Démarez)

## Un grand ménage pour une hygiène irréprochable

Le Centre aquatique est fermé 2 semaines dans l'année pour maintenance et entretien.

À cette occasion, les bassins sont vidangés. L'eau est vidée et remplacée. Les filtres sont nettoyés.

(© CCPV, C Guérin)

Pour Erik van Rookhuijzen, son directeur, le Centre aquatique c'est :
*« la sérénité, l'espace, l'esthétique, le confort acoustique.»*

**Renseignements :**

**Centre aquatique du Valois**
**Tél. : 03 44 59 11 30**
**www.vert-marine.com**

### Quelques infos…

Il faut 2 jours pour remplir le bassin sportif, 1 jour pour le bassin ludique

•

Les 2 bassins contiennent 1 540 m³ d'eau au total

•

La température ambiante est de 28°C

•

La température de l'eau est de 29°C dans le grand bain, de 30°C dans le petit bain et de 32°C dans la pataugeoire

•

La capacité d'accueil simultané est de 1 132 personnes

Il est possible de pratiquer la plongée dans le grand bassin. (© USC Plongée)

L'aquabike est l'activité la plus demandée par les utilisateurs. (© Vert Marine)

Cette photo équipe les bus qui transportent les enfants vers le Centre aquatique du Valois. (© CCPV)

# *Transports scolaires* Adopter les bons gestes en cas d'incident pendant le trajet

*« Une animation de prévention a été organisée les 22 et 26 mars derniers par la CCPV, l'Éducation nationale et l'autocariste Viabus. Elle concernait les écoles de Mareuil-sur-Ourcq et de Péroy-lès-Gombries. »*

**Parce que l'apprentissage de la natation est obligatoire dans les classes de CP, CE1 et CM2, les enfants se rendent chaque semaine au Centre aquatique du Valois. Et c'est, chaque fois près de 2700 personnes (élèves et accompagnateurs) qui sont transportées en autocar sur l'ensemble du territoire du Valois.**

Il est donc extrêmement important de sensibiliser chacun aux gestes à adopter en cas d'incident pendant le trajet.

La CCPV, qui a la charge de ces transports, a donc mis en œuvre, avec la société Viabus, une animation destinée à l'apprentissage des réflexes fondamentaux.

Début de l'exercice, les enfants montent dans le bus avec les enseignants et les accompagnateurs. (© CCPV, A. Pitet)

Les enfants ont visionné un court film qui leur expliquait comment évacuer le véhicule en toute sécurité en cas d'urgence. (© CCPV, A. Pitet)

**La brigade motorisée de la gendarmerie explique aux enfants comment se comporter pour traverser devant un bus en cas d'évacuation d'urgence.** (© CCPV, A. Pitet)

## En quoi consistait l'animation ?

En 30 minutes par classe, d'abord un court film est projeté : un véhicule, son chauffeur, des passagers. Ensuite, une brève explication et une description des éléments de sécurité (emplacements de l'extincteur et des marteaux brise glace, dépressurisation manuelle des portes,…). Puis, on procède à des exercices d'évacuation chronométrés. Une première fois, avant d'avoir reçu les consignes en cas d'accident, une seconde fois, après les consignes.

## L'exercice a pour but de démontrer l'efficacité de ces consignes. Et ça marche !

Toutes les classes ont nettement amélioré leur temps d'évacuation après que les enfants ont reçu les consignes précises.

Pour la classe de CM2 de Péroy-lès-Gombries, sans explication, l'évacuation a duré plus d'1 mn 30, après les consignes, 32 secondes !

**Un gain de presque 1 mn pour évacuer 30 enfants, un temps précieux en cas d'accident.**

Cette animation s'est faite en présence de différentes personnes : **Martine BERNARD,** inspectrice de l'Éducation nationale, **Guy-Pierre de KERSAINT**, vice-président de la CCPV, chargé de la culture, des services à la population et aux communes, de la vie associative, **Marie-France FOSSART,** adjointe au Maire de Mareuil-sur-Ourcq, **Richard KUBISZ**, maire de Péroy-lès-Gombries, **la brigade motorisée de gendarmerie** de Crépy-en-Valois, le **directeur de la société Viabus,** les **représentants des parents d'élèves,** les **enseignants.**

**À NOTER :** Les représentants des parents d'élèves, les enseignants ou encore les élus présents ont tous apprécié cette animation de prévention et l'ont trouvée utile aux enfants mais aussi à leurs accompagnateurs.

La brigade motorisée de la gendarmerie de Crépy-en-Valois a expliqué aux participants l'attitude à adopter sur la voie publique en cas d'évacuation d'urgence.

**La CC du Pays de Valois est la première collectivité à avoir accepté d'organiser une animation de prévention de ce genre avec l'autocariste Viabus qui pourtant le propose à chacun de ses clients.**

**QUELQUES CHIFFRES :** la CCPV assure le transport des élèves de **46 RPI** (Regroupement Pédagogique Intercommunal), la mairie de Crépy-en-Valois prend en charge le transport de **5 écoles élémentaires** de la ville.

Au total, **80 000 personnes sont véhiculées** sur l'année scolaire ; **23 créneaux horaires** hebdomadaires à respecter ; environ **22 500 kilomètres** parcourus par an.

**L'animation s'est déroulée sur une place sécurisée.** (© CCPV, A. Pitet)

# *Collecte des ordures ménagères* ce qui a changé depuis le 2 avril

**Selon que vous habitez une maison ou un appartement, les services de ramassage passeront 1 ou 2 fois par semaine.**

Les déchets qui ne peuvent être recyclés ni triés, que nous appelons "ordures ménagères" et que vous déposez dans des poubelles traditionnelles seront ramassés en fonction du logement que vous occupez :

- **1 fois par semaine pour l'habitat individuel**
- **2 fois par semaine pour l'habitat collectif et les structures type établissements scolaires, médicaux, maisons de retraite…**

**Les jours de collecte ont changé.**

**Le 2 avril, les jours de ramassage des déchets ménagers ont changé.**

Un calendrier vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres dans le courant du mois de mars. Vous pouvez vous y repérer pour connaître les jours de ramassage, dans votre commune, des ordures ménagères, des emballages, papiers et des déchets de jardin.

Ce calendrier sera valable jusqu'à fin décembre 2012.

**Un doute, un renseignement ?…**

Appelez le service Déchets-Environnement au **03 44 88 30 91** (coût d'un appel local) ou consultez le site internet de la CCPV **www.cc-paysdevalois.fr** rubrique **"collecte sélective"**

**Que devez-vous utiliser pour vos ordures ménagères ?**

Vous pouvez placer vos ordures ménagères dans **des sacs fermés et suffisamment résistants,** dans des poubelles classiques rondes, **avec des poignées et un couvercle,** ou dans des conteneurs roulants conformes aux normes en vigueur. (AFNOR NF EN 840 1-6).

(© Eco-Emballages)

**Les autres services de collecte à votre disposition.**

Les encombrants sont ramassés sur rendez-vous. Il vous suffit d'appeler le **0 800 880 944** (numéro vert gratuit). Vous pouvez aussi les apporter en déchetterie. (© Eco-Emballages, Pierre Desgrieux)

Les papiers, journaux, magazines sont collectés tous les 15 jours. (© Eco-Emballages, Pierre Desgrieux)

Les emballages sont collectés tous les 15 jours. Attention, pour faciliter leur traitement, il ne faut pas les imbriquer les uns dans les autres. (© Eco-Emballages, Witty Pictures)

Le verre est collecté dans des bornes d'apport volontaire. (© Eco-Emballages, Witty Pictures)

(© CCPV, C. Guérin)

*« La taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentera pas en 2012 et ce malgré des coûts de traitement des déchets en constante progression. La Communauté de Communes a dû revoir l'organisation de la collecte afin de maîtriser le prix payé par les foyers de son territoire. »*

**Benoît HAQUIN,** vice-président de la CCPV en charge de la collecte des déchets ménagers.

# *La belle saison arrive,* **les déchets de jardin aussi !**

© Eco Emballages, Pierre Desgrieux

**Avec le printemps, arrive la saison des nettoyages de jardin, des plantations et des premières tontes.**

Si vous avez de grandes quantités de déchets de jardin, vous **devez** les déposer dans les déchetteries de Crépy-en-Valois, Morienval, Betz ou du Plessis-Belleville.

Pour des quantités moindres, vous pouvez utiliser le service de ramassage à domicile jusqu'au 23 novembre 2012.

*Pour les dates de ramassage, reportez-vous au calendrier.*

**La collecte des déchets de jardin est réglementée :**

à chaque collecte, vous pouvez présenter jusqu'à 3 volumes de déchets de jardin. Ils doivent être présentés dans des récipients solides (poubelles ou conteneurs), en fagots ou dans des sacs en matière biodégradable (sacs en plastique interdits).

QUALITRI

## L'implication des habitants et de la CCPV récompensée.

Les usagers qui trient leurs déchets contribuent à maîtriser les dépenses. Leur mobilisation et leur motivation pour le recyclage des déchets permettent progressivement de réduire les tonnages d'ordures ménagères dont le traitement devient coûteux, au profit des filières de valorisation qui génèrent des recettes par la vente des matériaux recyclés.

Fin 2011, pour la deuxième fois consécutive, le service de collecte de la CCPV a été labellisé Qualitri par Eco-Emballages et l'ADEME. Attribuée pour trois ans, cette distinction récompense les efforts entrepris par les Valoisiens et reconnaît la qualité du service collecte assuré par la CCPV.

# *Vos déchetteries VERDI**
# Un accès plus simple avec la carte à puce

**À partir du 2 octobre 2012, pour avoir accès aux déchetteries, les particuliers, les services communaux et les professionnels devront être en possession d'une carte à puce.**

Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire disponible dans les déchetteries ou téléchargeable sur le site internet du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise. :

**www.smvo.fr**

**DÉCHETTERIES VERDI :** 1 horaire unique

| | |
|---|---|
| Du mardi au samedi : | **9h - 12h** et **14h - 18h** |
| Dimanche : | **9h - 12h** |

Fermeture les lundis et jours fériés

**Valorisation Et Recyclage des Déchets de l'Intercommunalité*

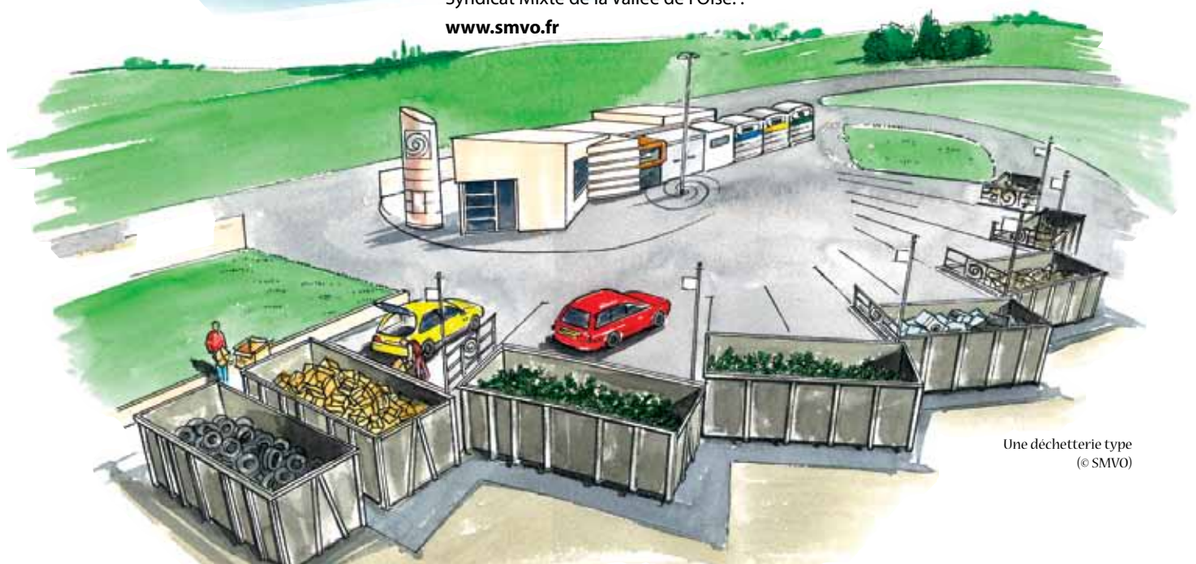

Une déchetterie type (© SMVO)



# *2012* Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau

*Avec le Parcours Rousseau, le service culturel de la CCPV rend hommage au musicien philosophe, né le 28 juin 1712, qui séjourna les dernières semaines de sa vie à Ermenonville où il s'éteignit en 1778.*

*Gros plan sur une volonté culturelle bien établie.*

L'estampille parcours Rousseau de la CCPV (d'après une gravure de Georg-Friedrich MEYER)

## UNE DÉCOUVERTE POUR LES ÉCOLIERS…

Avec l'aide des intervenants musicaux de la CCPV, le répertoire des chansons du XVIII^e siècle et l'opéra de chambre seront présentés aux enfants dans les classes primaires.

Certaines d'entre elles enregistreront un CD, accompagnées par des musiciens professionnels. D'autres participeront à des animations au parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville. Cette dernière action est soutenue par l'éditeur Berger-Levrault et la Fondation de France.

**Une exposition surprenante**

L'école de musique intercommunale du Valois (emdV) travaillera sur le signe musical et, notamment le système de notation mis au point par Jean-Jacques Rousseau. Ce système qui devait rendre la musique plus facilement accessible a d'ailleurs failli être utilisé à l'époque et certains pays, qui l'avaient adopté, l'utilisent encore.

Le 19 juin, **Corinne FLAMENT**, compositrice et professeur de cor, a présenté un petit opéra, « La Bonne Femme » créé avec les élèves des classes de chant et d'orchestre de l'emdV.

## … ET POUR LES AINÉS : JEAN-JACQUES ROUSSEAU AU CŒUR DES MusiVales

Cette année, la programmation des MusiVales privilégie ce grand musicien trop peu joué de nos jours.

MusiVales

## 4 spectacles pour une saison musicale en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau

Le Dictionnaire de musique de Jean-Jacques Rousseau présenté par la Tierce picarde le 14 avril 2012 dans l'église de Pondron. (© CCPV, D. Kinic)

**> le 14 avril dernier, dans l'église de Pondron :** *"Le Dictionnaire de musique de Jean-Jacques Rousseau"*, en référence à l'ouvrage publié sous ce titre par le philosophe en 1767. La Tierce picarde, formation de cinq musiciens baroques, issus du célèbre ensemble les Arts florissants, a interprété des œuvres de compositeurs contemporains du philosophe sur instruments d'époque.

Illustration concert du 25 mai 2012. (© photo D. Kinic/ Tableau J. Merigot fils)

**> le 25 mai dernier, à 21 h, en l'abbaye de Chaalis à Ermenonville :** *"Consolations des Misères de ma vie !"*. Ce spectacle présentait, en relation avec un enregistrement professionnel, quelques-unes des chansons composées par Rousseau. Des paroliers illustres y ont parfois mis la main : François 1^er, Shakespeare…

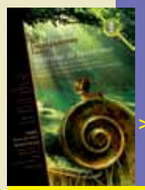

Illustration concert du 23 juin 2012 (© Sans Dessus de Sons)

**> le 23 juin à 21h30, au Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville :** *"Intérieur de l'extérieur"*, par l'ensemble Amalgammes. Un concert-spectacle, précédé d'une exposition-promenade (du 15 au 20 juin) qui évoquera le thème du bonheur, cher à Rousseau.

Illustration concert des 30 juin et 7 juillet 2012 (© D. Kinic)

**> le 30 juin et le 7 juillet à 21h15, au Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville :** *"Le Devin du Village"*. L'œuvre la plus connue de Rousseau fut jouée des centaines de fois à l'époque. Elle sera dirigée par Thierry Pélicant.

**L'ensemble de ce parcours a reçu la labellisation du Conseil général de l'Oise.**
**Deux pictogrammes vous guideront :**

- le logo "Rousseau 2012" (d'après un portrait de Quentin de La Tour) du département. Vous le retrouverez également dans de nombreux autres lieux de l'Oise accompagnant les autres événements culturels labellisés.
- l'estampille Parcours Rousseau de la CCPV. Elle vous aidera à repérer les différents évènements de ce projet, MusiVales et autres…

Votre contact : **Service culturel de la CCPV - Tél. : 03 44 88 05 15**
**service.culturel@cc-paysdevalois.fr**

*Culture et nature, calme et sérénité…*

# s'évader au Pays de Valois !

*Téléchargez les dépliants :*
*www.valois-tourisme.fr*
*Rubrique Les circuits de randonnées*

** - Le marais de Bourneville -,*
*- Le marais de Feigneux et de Pondron -,*
*- Les ruines de Champlieu -, - Autour du château de Versigny -,*
*- Clochers en vallée de l'Automne -, - De l'Automne à la Sainte-Marie -,*
*- Labbaye de Chaalis -, - Le parcours nature à Lévignen -,*
***- La Haute Vallée de l'Automne -*

## Le temps d'une balade…

**8 sentiers*, balisés et entretenus + 1 en cours d'aménagement**, sillonnent le territoire du Pays de Valois. Ils font la joie des randonneurs, des vététistes et pour certains d'entre eux, des cavaliers. Vous y découvrirez un patrimoine d'une richesse exceptionnelle.**

## Amoureux des belles pierres…

Le Pays de Valois vous comblera. Châteaux (Versigny, donjon de Vez), abbayes - celle de Chaalis est remarquable - églises (les clochers de la Vallée de l'Automne) ou petites chapelles, le territoire du Valois séduit par sa diversité.

Et au détour d'un chemin verdoyant, lavoirs, pigeonniers, moulins, fontaines… L'histoire de nos villages au quotidien.

## … ou fous de nature.

Le Valois regorge de forêts, de vallées, de landes, de carrières.

Dans les marais de Bourneville, de Feigneux et de Pondron…, étonnantes promenades dans ces lieux autrefois exploités pour la tourbe, vous découvrirez une formidable biodiversité.

Très prochainement, la Communauté de Communes du Pays de Valois vous permettra, avec l'aide de ses partenaires, de découvrir 3 autres sentiers de randonnées :

- « Boucles dans les Gombries » au départ de Boissy-Fresnoy
- « Les montagnes d'Auger » au départ d'Auger-Saint-Vincent
- « Panorama sur le Multien » au départ d'Acy-en-Multien

*À Marolles, sur la piste du P'tit Léon…*

# une balade en famille pleine de poésie

(© Conservatoire d'espaces naturels de Picardie)

*« Le 22 mars dernier, la commune de Marolles et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ont inauguré, sur le site naturel du Marais de Bourneville, un sentier de randonnée bien particulier… Allons-y voir… »*

Complétez votre visite en empruntant le sentier de randonnée balisé **Le Marais de Bourneville**. (© CCPV)

## Sur les pas du P'tit Léon…

*« Vous connaissez le P'tit Léon? C'est une vraie légende à Marolles ! Il s'est installé un jour dans le Marais de Bourneville, sans demander la permission à personne, si ce n'est aux animaux... »*[1].

Les élèves de l'école communale de Marolles ont imaginé un conte autour de la légende d'un ermite local, le fameux P'tit Léon. Et c'est sur les traces du P'tit Léon que nous invite ce sentier de randonnée qui nous promène à travers le Marais de Bourneville.

Le promeneur est guidé, tantôt par la silhouette du petit homme sur des poteaux de bois, tantôt par son empreinte laissée sur le sol… mais où va donc le P'tit Léon ? Hérons, grenouilles, nénuphars, autant de silhouettes qui surgissent, discrètes et poétiques, emmenant le marcheur dans un monde de rêve et de féerie au cœur de la nature.

Virginie POTEL, première adjointe au maire de Marolles et Christophe LÉPINE, président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, s'apprêtent à dévoiler le panneau du sentier du P'tit Léon. (© CCPV, M. Cartigny)

*1 - Extrait de « Ami ou ennemi ? La légende du marais de Bourneville », conte écrit par les élèves de CM1 - CM2 de l'école primaire de Marolles de Mme Carré, accompagnés de l'association l'Encre à la bouche menée par Caroline Gilly (2009)*



*Pas de vacances cet été ?*

# Venez donc flâner en Pays de Valois !

(© Photos CCPV, E. Georges)

## Le Pays de Valois, patrimoine et paysage, richesse et diversité

Vous qui vivez au sud du territoire, presque en Ile-de-France, connaissez-vous les clochers de la Vallée d'Automne ?

Et vous, chers frontaliers de l'Aisne, vous êtes-vous déjà promenés dans le Parc Jean-Jacques Rousseau, à Ermenonville ? On y fête, cette année, le tricentenaire de la naissance du philosophe.

## Plus une minute à perdre !!

Préparez-vous à de belles découvertes. En famille ou en solo, embarquez-vous sur les chemins valoisiens et laissez-vous aller à la surprise de belles rencontres.

Valois médiéval et tradition du tir à l'arc, églises et abbayes, forêts et jardins, le dépaysement est au coin de la rue.

Et les marchés de campagne ! Vous y trouverez toutes les richesses du beau terroir du Valois : fromages, jus de pomme, bière, fruits et légumes, miels et confitures…

## Inutile d'aller loin pour faire de beaux voyages

Les professionnels du tourisme vous accueillent, vous renseignent et vous conseillent tout au long de l'année.

***N'hésitez pas, venez les voir !***

**Office de tourisme de Crépy-en-Valois**
Tél. : 03 44 59 03 97
**www.valois-tourisme.fr**

**Office de tourisme d'Ermenonville**
Tél. : 03 44 54 01 58
**www.otsi-ermenonville.com**

## SORTIE NATURE

**Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie vous propose :**

**Le samedi 23 juin, les Landes de Rouville à l'honneur**

**À l'extrémité Est du Bois du Roi, les Landes de Rouville constituent un patrimoine naturel d'exception dans le Nord de la France.**

**Faune et flore très spécifiques… de belles surprises lors de cette balade découverte.**

**Sortie organisée en collaboration avec la commune de Rouville.**

***Prévoir des chaussures de marche adaptées aux pentes.***

**Rendez-vous à 14h30 à l'Église de Rouville - Durée : 2h**

**Pour plus d'informations et les réservations, contactez Clémence :**
**Tél. : 03 22 89 84 29 / 06 07 30 41 61**
**c.lambert@conservatoirepicardie.org**

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

Le Grand Saint Antoine

VIVRE ICI

# *Destination* **Bonneuil-en-Valois !**

*Agréable bourgade située au nord-est du territoire du Pays de Valois, Bonneuil-en-Valois a été identifié par le SCoT intercommunal comme un pôle touristique à développer. Nous sommes allés à la rencontre de Madame le Maire, Catherine GALEOTE, pour qu'elle nous explique les nombreux projets en cours dans sa commune.*

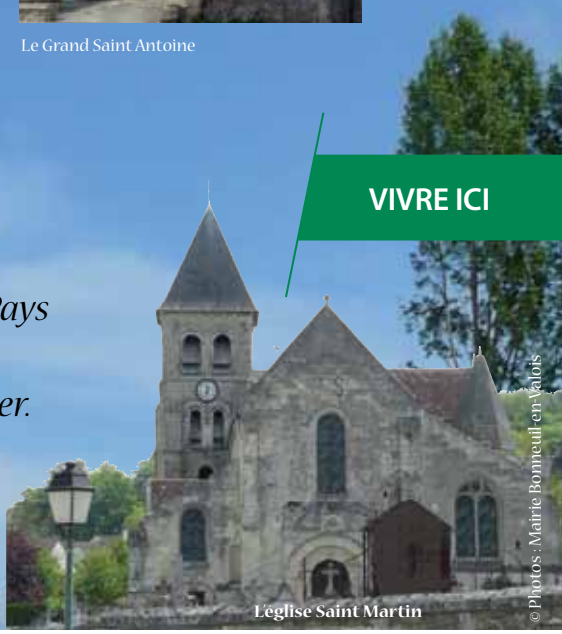

L'église Saint Martin

© Photos : Mairie Bonneuil-en-Valois

La Selva Edition - ©création Max Art Director - Mai 2012

***Bonjour Valois* - Dans le dernier numéro de la newsletter développement économique[1] de la CCPV, il était question d'une redynamisation du cœur du village de Bonneuil-en-Valois. Expliquez-nous ce dont il s'agit.**

*Catherine GALEOTE* - La commune a racheté Le Grand Saint Antoine au début de l'année 2011. Cet ancien café avait fermé ses portes trois ans plus tôt. Pour l'équipe municipale, il était important de recréer un lieu où anciens et nouveaux Bonneuillois pourraient se rencontrer. C'est un moyen d'entretenir la vie au village.

***BV* - *Le café du village va donc rouvrir ?***

*CG* - Le « nouveau » Grand Saint Antoine sera bien plus qu'un café de village. Nous voulons qu'il devienne un lieu de rencontre, un point central pour les habitants. Ils pourront y trouver des services de proximité appréciables en milieu rural : produits d'épicerie courante et rayon frais de produits locaux, dépôt de pain les jours de fermeture de la boulangerie, relais colis. L'ouverture d'un espace presse et tabac est à l'étude.

Grande nouveauté, cinq chambres d'hôtes, avec petit-déjeuner, seront aménagées dont une entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

***BV* - *Connaît-on déjà le futur gérant ?***

*CG* - Tout à fait, il s'agit d'un couple, Monsieur et Madame Dubief, résidents du village. Ils ont été sélectionnés sur dossier par le Conseil municipal. Expérimentés dans l'accueil de convives, ils sont très motivés à l'idée de pouvoir offrir du « bien vivre ensemble » aux administrés. Régulièrement, ils proposeront des animations et soirées thématiques et espèrent que petits et grands, anciens et nouveaux pourront partager de bons moments ensemble.

***BV* - *Ça donne envie ! On y va quand ?***

*CG* - Les 18 derniers mois ont été consacrés aux études, aux demandes de subventions et au montage des dossiers administratifs. Le permis de construire est en cours d'instruction pour un démarrage prévisible des travaux à l'automne 2012. Si tout va bien, le Grand Saint Antoine ouvrira ses portes en mai 2013.

***BV* - *Ce projet vous mobilise beaucoup, vous reste-il du temps pour d'autres réalisations ?***

*CG* - Il est vrai que nous avons consacré pas mal de temps à ce dossier et qu'encore pendant un an nous serons bien occupés. Mais mon équipe municipale est dynamique et ensemble nous avons mené bien d'autres chantiers parmi lesquels la construction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire des élèves de Bonneuil-en-Valois, Emeville et Vez qui sont regroupés en RPI. Ouvert en septembre 2011, il accueille la cantine, l'accueil périscolaire et même un centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires.

Nous sommes aussi attentifs au bien-être de nos anciens et de l'ensemble des habitants. Il a été organisé un portage de repas à domicile. Depuis sa mise en place environ 450 repas ont été distribués.

Enfin, nous réhabilitons la bibliothèque municipale et nous avons l'ambition d'en faire un point culturel pour nos habitants, notamment nos adolescents. Régulièrement nous comptons y organiser des animations.

***BV* - *Le SCoT du Pays de Valois a identifié Bonneuil-en Valois comme un pôle touristique à développer. Que peut-on y voir ?***

*CG* - Un beau patrimoine bâti dans un décor verdoyant. La commune rénove l'extérieur de l'église Saint Martin (XII$^{e}$ et XIV$^{e}$ siècle) depuis presque 10 ans en partenariat avec l'Association de Sauvegarde de l'église Saint Martin et de la Chapelle du Berval (ASMB) qui participe activement au financement des travaux grâce à une politique de mécénat particulièrement efficace. La dernière tranche de travaux vient de débuter. Ensuite, ce sera au tour de l'intérieur.

Il faut aussi aller voir la chapelle du Berval entièrement restaurée.

Des curiosités : les carrières d'extraction de la très belle pierre de Bonneuil qui font le bonheur de tailleurs de pierre locaux ; les tyroliennes et autres ponts de singe proposés par l'association « Le Pied dans l'Arbre ».

Enfin n'hésitez pas à venir vous balader dans notre belle campagne. À proximité, des sentiers de randonnée balisés permettent la découverte de la région. Et dès le printemps 2013, grâce aux chambres d'hôtes du Grand Saint Antoine, nous espérons garder les promeneurs quelques jours sur place.

***Bonneuil-en-Valois***
1070 habitants / 13 km$^2$
Délégués communautaires CCPV :
Catherine GALEOTE et Michel LAVIALE

1 : sur abonnement : **www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php**